

L'année 1987 marque le cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de coopération économique entre le Canada et l'ANASE, qui vise à renforcer la coopération technique, commerciale et en matière d'investissement. Le Canada fournit actuellement quelque 6 millions \$ par an pour des projets de développement régional demandés par l'ANASE, ainsi que des fonds pour diverses activités de coopération industrielle. Cela s'ajoute à l'aide bilatérale au développement consentie aux pays membres de l'ANASE, qui s'élève maintenant à près de 100 millions \$ par an. Les relations entre le Canada et l'ANASE continuent de se développer et les contacts se font de plus en plus nombreux à des fins de consultation et d'action concertée dans des domaines d'intérêt commun, tout particulièrement à l'égard de la nouvelle série de Négociations commerciales multilatérales. Le Canada et l'ANASE s'intéressent à la libéralisation du commerce mondial, en particulier, à la mise en valeur des ressources et de l'agriculture.